

Faire ses devoirs à l'école pour booster la réussite ?

Allonger la journée scolaire pour ne plus laisser d'élèves livrés à eux-mêmes : une idée séduisante sur le plan des principes, mais accueillie froidement dans certaines écoles

Nous vous l'annoncions hier en exclusivité : les rythmes scolaires devraient faire l'objet de sérieuses modifications – c'est en tout cas ce qui ressort du premier rapport de synthèse du Pacte d'excellence, lancé par la ministre Joëlle Mil-

quet.

Parmi les mesures mises sur la table figure l'allongement de la journée scolaire jusqu'à 16 h 30 - 17 h. L'idée est de rapatrier du travail personnel au sein de l'école, ce qui pourrait constituer un bon argument en faveur d'une modération du volume des devoirs et leçons. Mais il s'agirait

aussi de « niveler les conditions ». Aujourd'hui en effet, l'élève dont les parents sont instruits et disponibles part avec une longueur d'avance sur son condisciple livré à lui-même à la maison.

On sait que le système scolaire belge est régulièrement montré

du doigt parce qu'il perpétue les inégalités sociales. La systématisation des « études dirigées » dans les écoles pourrait-elle améliorer les choses ? Théoriquement, l'idée semble séduisante, mais sur le terrain, dans les écoles, on se montre pour le moins dubitatif... ■

W. B.

Les directeurs d'école dubitatifs et agacés

Nathalie Meert dirige depuis huit ans l'école Saint-Augustin, un établissement de Forest qui accueille 350 enfants du maternel et du primaire et qui bénéficie d'un encadrement différencié. « C'est, dit-elle, un public fragile, un peu à l'image de Bruxelles ». Sa réaction face à cet allongement de la journée scolaire, tel qu'il est préconisé par le Pacte d'excellence, est pour le moins dubitative.

« S'il faut vraiment allonger la durée de la journée scolaire, dit-elle, je ne suis pas convaincue que le meilleur investissement qu'on puisse faire de cette heure supplémentaire consiste à la consacrer aux leçons et aux devoirs des écoliers. Cette heure-là, me semble-t-il, serait bien mieux utilisée si elle pouvait devenir un temps de concertation durant lequel les enseignants et l'équipe éducative réfléchiraient à la mise en œuvre d'un projet pédagogique, à l'accompagnement des enfants en difficultés, à la recherche des causes de ces difficultés... Ce travail-là, j'en suis sûre, contribuerait à améliorer le niveau de l'enseignement. Beaucoup plus que cette heure qu'on consacrerait aux devoirs et aux leçons. Le risque, c'est que la classe se poursuive. Pour être vraiment pertinente, la formule devrait impliquer le recrutement d'autres intervenants qui reformuleraient autrement les notions enseignées durant la journée. Jean-Marc Nollet, quand il était ministre de l'Éducation, avait déjà adopté

des mesures pour réduire la charge de travail scolaire à domicile. Si ces mesures-là étaient effectivement appliquées, on ne serait plus très loin de l'objectif que semble poursuivre le Pacte d'excellence. Dans les faits, cependant, les écoles sont confrontées à la pression des parents qui, à quelque milieu qu'ils appartiennent, attendent des enseignants qu'ils donnent des devoirs à faire et des leçons à apprendre à leurs enfants – même s'ils ne peuvent les accompagner dans le travail : pour eux, une bonne école, c'est une école qui donne beaucoup de devoirs et de leçons. »

« Cette idée de renvoyer les élèves chez eux, à 17 h, leçons et devoirs faits, c'est un très mauvais signal aux étudiants »

STÉPHANE DE BRABANT

Stéphane De Brabant est directeur du Collège Notre-Dame de la Paix, à Erpent, qui compte 1.130 élèves du secondaire et 550 écoliers du primaire. S'agissant du Pacte d'excellence, et plus singulièrement de la mesure qui reviendrait à allonger la journée scolaire, il ne cache pas son agacement face à ce qu'il regarde comme une nouvelle intrusion du politique dans la vie de l'école : « J'ai mis en place une étude dirigée en journée pour les élèves qui fréquente notre section de qualification mais il s'agit d'un public particulier et je ne pense pas qu'il soit for-

cément souhaitable de transposer la formule auprès de nos étudiants du général. Je pense même que cette idée de renvoyer les élèves chez eux, à 17 h, leçons et devoirs faits, revient en fait à adresser un très mauvais signal à ces étudiants : à cette heure-là, le travail n'est évidemment pas fini ! Étudier, ça demande beaucoup d'efforts ! Le sens du travail se perd : nous avons enregistré, cette année, un taux d'échec particulièrement élevé au niveau de nos 3^e et 4^e années avec, parfois, des résultats hallucinants – il y a eu un 0 % en maths, des 7, 8 ou 9 % ailleurs ! Les parents – et donc les enfants – savent que le décret-mission suggère qu'il n'est plus question de faire barrage au passage dans l'année supérieure d'un élève qui est en échec dans l'une des matières du programme. Voilà seize ans que j'exerce la fonction de directeur d'école et je suis fatigué de voir les politiques nous dire ce que nous devons faire. Qu'ils arrêtent ! Qu'on rende à l'école son autonomie, quitte à la soumettre à des contrôles et à des évaluations. L'expérience m'a appris que toutes les écoles sont différentes, leurs publics sont différents, leurs moyens sont différents. Seuls les pouvoirs organisateurs et les directions savent comment organiser au mieux leurs écoles en fonction de leurs spécificités. Cette autonomie-là me semble être le premier gage de cette excellence dont il est question dans ce pacte ». ■

STEPHANE DETAILLE

L'EXPERT

Eric Mangez : « Une meilleure égalité entre les élèves »

Pour Eric Mangez, professeur de sociologie de l'éducation à l'UCL, une journée d'école plus longue de manière à permettre aux enfants de faire leurs devoirs à l'école est globalement une bonne idée. « Une telle mesure

serait une bonne chose. Tant au niveau de l'égalité des chances qu'au niveau de l'égalité des résultats ». Tous les enfants ne bénéficient pas d'un cadre propice au travail chez eux. « Il faut de l'espace, du calme et la disponibilité des parents est également un facteur différenciant les étudiants. Leur offrir un cadre propice au sein de leur établissement scolaire permettrait de tous les mettre sur un même pied d'égalité. Il faudra bien sûr définir le cadre organisationnel et des moyens mis en œuvre. Il ne s'agit pas de mettre 40 élèves dans une classe de 35 ». Un bémol tout de

même. Les devoirs faits à la maison sont un moyen pour les parents de suivre de plus près la scolarité de leur enfant. « Je pense que ce point négatif est bien léger par rapport aux avantages d'un tel projet. Et puis cela n'empêche pas les parents les plus assidus de vérifier avec l'enfant si tous ses travaux sont faits, et bien faits. Ou de les aider à réviser. Cela permettrait aux écoles de mieux évaluer le travail demandé aux enfants et, à terme, d'améliorer la concertation entre profs. »

TH.CA.